



## Spécial partenariats Version 2 - novembre 2021

Les accords de partenariats que la FNAR contracte participent à l'amélioration du pouvoir d'achat des retraités, dans la mesure où ils offrent des conditions préférentielles aux adhérents des associations-membres de la FNAR.



### ON VOUS DIT TOUT SUR LES PARTENARIATS FNAR !

Après plusieurs présentations sous forme de visio-conférences et l'AFJ spécial de juin, il nous a paru indispensable d'élargir la diffusion des informations précieuses qui permettent à tous de profiter de ces avantages.

Toutes les données figurent très clairement sur notre site internet [www.fnar.info](http://www.fnar.info) et nous vous proposons de vous laisser guider afin que vous puissiez tirer le meilleur profit des informations qu'il contient.

L'onglet « Avantages-partenaires » de la page d'accueil se présente ainsi :



Très variés, ces partenariats sont regroupés par catégories référencées par 2 lettres :

- **SA (Spécial Associations)** : accords concernant les associations elles-mêmes dans le cadre de leurs activités

Des tarifs préférentiels sont accordés

- par la **SACEM** (SA-01) pour le règlement des droits d'auteur, lors de manifestations comportant un volet musical et organisées par les associations.
- par la **MACIF** (SA-02) pour les contrats d'assurance telle la responsabilité civile obligatoire pour les associations, ainsi que pour les locaux et les biens, en fonction des besoins propres.

- **BES (Bien-être et Santé)** : accords avec des prestataires spécialisés dans les domaines du bien-être et de la santé

Des conditions préférentielles et/ou des réductions sont accordées

**Complémentaire santé :**

- par **MUTUALIA** (BES-01)

**Audition :**

- par **AUDIKA** (BES-04) pour la fourniture d'appareillage de correction auditive

**Thermalisme :**

Importantes réductions accordées pour les thalassothérapies, avec ou sans hébergement

- par les **THERMES MARINS de Saint-Malo** (BES-05)
- par **THALACAP** (BES-06) aux Saintes-Maries-de-la-Mer

**Téléassistance à domicile :**

Conditions préférentielles sur les différents produits de téléassistance.

- par **PRÉSENCE VERTE** (BES-02) sur l'ensemble du territoire français

**Vente par correspondance :**

Réduction sur l'ensemble des produits proposés sur catalogue

- par **FACILAVI** (BES-03)

- **VS (Vacances -Séjours)** : accords avec des spécialistes de vacances, séjours et locations temporaires

Offres nombreuses et variées, sous des formes multiples :

**Villages-vacances, résidences hôtelières, locations, clubs, campings** en France et à l'étranger avec

- **AZUREVA** (VS-01)
- **ODALYS** (VS-02)
- **TOURISTRA VACANCES** (VS-03)
- **ULVF** (VS-04)
- **NEACLUB** (VS-08)
- **LAGRANGE – ATTITUDES** (VS-09)
- **GARDEN & CITY** (VS-10)
- **AEC-Vacances** (VS-11)

**Locations de mobil homes et d'emplacements de camping**, avec

- **TOHAPI** (VS-06)

**Location de bateaux sans permis**, avec

- **NICOLS** (VS-05)

# Au fil des Jours

Centre de répit, pour personnes handicapées et accompagnants, avec

- **LES BRUYERES (VS-07)**

➤ **VC (Voyages – Circuits)** : accords avec des professionnels du tourisme pour des voyages et des circuits

Voyages à l'intérieur de l'Europe, avec

- **VISIT EUROPE (VC-01)**

Voyages, randonnées, en France et à l'étranger, avec

- **TOURISTRA VACANCES (VC-02)**

➤ **JB (Jardinage & Bricolage)** : accords avec des fournisseurs spécialisés en bricolage et jardinage

Vente à distance de graines et produits et accessoires de jardin, avec :

- **JARDISEM (JB-01)**

Ces offres apparaissent ainsi sur votre écran de PC ou de téléphone (l'image étant adaptée à la dimension de votre appareil) :

BÉNÉFICIER DES AVANTAGES    **SPÉCIAL ASSOCIATIONS**    BIEN-ÊTRE & SANTÉ    VACANCES & SÉJOURS

VOYAGES & CIRCUITS    JARDINAGE & BRICOLAGE    DEVENIR PARTENAIRES

---

**VACANCES & SÉJOURS**

VS-01



-10 %

Villages, hôtels et résidences de vacances, camping en France : bord de mer Méditerranée, côte Atlantique, montagne et campagne.



Réduction de 10 % cumulable avec les offres promotionnelles.

En savoir plus :  
Site : [www.azureva-vacances.com](http://www.azureva-vacances.com)

VS-02



-10 %

Résidences - Clubs - Hôtels - Appart'Hôtels - Chalets en montagne, campagne, ville et bord de mer, en France et en Europe (Croatie, Espagne, Italie, Portugal)



Réduction de 10 % cumulable avec les offres promotionnelles (portant celle-ci jusqu'à -28 %).

En savoir plus :  
Téléphone : 0 852 562 562  
Site : [www.odalys-vacances.com](http://www.odalys-vacances.com)  
Catalogues : Plein air 2021 Vacances été 2021

VS-03



-35 %

Séjour vacances, en villages, résidences locatives et clubs en France et à l'étranger (Espagne, Grèce, Italie, Portugal).



Réduction jusqu'à 35 % sur prix catalogue et des avantages spécifiques pour les groupes.

En savoir plus :  
Site : [www.touristravacances.com](http://www.touristravacances.com)  
Catalogues : Consulter le catalogue séjours 2022  
Consulter le catalogue locations hiver 2021-2022

FNAR

Tél. : 01 40 58 15 00  
contact@fnar.info

83/87, avenue d'Italie - 75013 PARIS  
fnar.info

Dans toutes ces annonces, des informations complémentaires vous permettent :

- d'avoir sous la rubrique **En savoir plus** accès au site internet du partenaire (adresse toujours mentionnée) et aux contacts téléphoniques.
- de consulter les **catalogues** (de certains partenaires) pour avoir une idée précise des produits proposés, plus particulièrement en matière de vacances et de voyages.

*La liste de ces partenariats, à jour au début novembre 2021, est destinée à se développer au fil des mois à venir. Il convient donc de **consulter régulièrement** la rubrique « **Avantages- partenaires** ».*

*En outre, chaque nouveauté fait désormais l'objet d'un article dans la rubrique **Actualités** du site.*

## COMMENT PROFITER DE TOUS CES AVANTAGES ?

Chaque accord de partenariat est assorti d'un **mot de passe** ou d'un **code secret**, car nous souhaitons, comme nos partenaires, que les facilités consenties profitent aux seuls **adhérents des associations affiliées à la FNAR**.



Ainsi donc, lorsque l'adhérent fait son choix parmi les produits ou services proposés, il doit s'adresser au responsable de son association désigné pour gérer les partenariats. Ce dernier lui fournira le **mot de passe** ou **code secret** indispensable et, si besoin, l'attestation d'appartenance à l'association affiliée à la FNAR.

**Pour toute question complémentaire, l'adhérent peut adresser un message à [partenariat@fnar.info](mailto:partenariat@fnar.info) en précisant l'association à laquelle il adhère.**